

CONSOMMATION

Le prix du pétrole décrypté

La baisse du prix du pétrole brut constatée depuis quelques mois maintenant n'est pas sans conséquences sur le prix des carburants à la pompe.

Le prix du pétrole est déterminé en fonction de l'offre et de la demande. L'offre provient des compagnies qui extraient le pétrole. La demande émane des compagnies qui transforment le pétrole brut en pétrole fini pour le revendre aux clients finaux, mais également par l'offre et la demande de contrats liés au pétrole, sans livraison physique. C'est le « marché à terme » du pétrole.

À la mi-janvier, le baril de Brent (160 litres) se situait aux alentours de 47 dollars, contre plus de 110 dollars début juin 2014.

La baisse du prix du pétrole tient à la conjugaison de deux paramètres : la révision à la baisse des perspectives de croissance économique mondiale, les opérateurs anticipant une chute de la demande de pétrole en 2015, et la hausse de la production, tirée par l'exploitation du pétrole de schiste améri-



Les taxes représentent environ 82 % du prix de l'essence et 76 % du prix du gasoil à la pompe.



Le coût du pétrole brut constitue moins de 35 % du prix de l'essence à la pompe et environ 38 % du prix du gasoil.

cain, qui a bondi de 15 % en 2013.

Réduction de la facture énergétique

La baisse des prix entraîne une réduction de la facture énergétique pour tous les pays de la zone euro, gros importateurs de pétrole. Cette baisse est favorable à la compétitivité de leurs entreprises et bénéficie au pouvoir d'achat des ménages.

Toutefois, le pétrole étant facturé en dollar, la baisse de l'euro par rapport à la monnaie américaine

atténue la baisse du prix du baril.

Par ailleurs, la baisse des revenus des pays exportateurs de pétrole réduit *de facto* leurs importations en provenance des pays de la zone euro. Il en résulte des pertes d'activité pour ces derniers qui atténuent l'effet positif sur la croissance de la baisse du prix du pétrole.

Une baisse modérée à « la pompe »

Le prix des carburants affiche une baisse sensible « à la pompe », mais dans une moindre mesure. Car le coût du pétrole brut constitue en moyenne moins de 35 % du prix de l'essence à la pompe et environ 38 % du prix du gasoil. Le reste est constitué des coûts de raffinage, de distribution, mais surtout de fiscalité ! Les taxes représentent environ 82 % du prix de l'essence et 76 % du prix du gasoil.

ASSURANCE VIE

Baisse des rendements 2014 des fonds en euros

Sans surprise, les fonds en euros des contrats d'assurance vie rapportent moins.

En moyenne, les assureurs annoncent des rendements 2014 en baisse de 0,20 à 0,50 point par rapport à 2013.

Année après année, depuis plus de quinze ans, le taux de rendement des fonds en euros des contrats d'assurance vie s'effrite. En moyenne, la baisse s'élève à 0,30 point. Il faudra toutefois attendre encore un peu pour avoir des chiffres définitifs, certains assureurs n'ayant pas encore annoncé leurs résultats. Selon les contrats, les taux se situent entre 2,10 % et 3,50 % pour les meilleurs, mais le rendement moyen devrait être de 2,5 %, voire légèrement inférieur. Toutefois, en rendement réel (c'est-à-dire net d'inflation), la performance est meilleure qu'en 2013, puisque l'inflation n'a été que de 0,1 % en 2014, contre 0,9 % en 2013.

Ces taux sont nets de frais de gestion du contrat, mais il faut ensuite déduire les prélèvements sociaux de 15,5 %. Un contrat affichant 2,5 % offre en réalité un rendement net de prélèvements



L'assurance vie en euros affiche pour 2014 une collecte record : près de 20 milliards d'euros.

sociaux de 2,11 %, voire moins si les gains sont imposables à l'impôt. Cela dépend de l'âge du contrat et des sommes retirées...

Des rendements obligataires très faibles

La forte décrue des taux obligataires des dernières années explique en grande partie cette baisse. Comme depuis plusieurs années, les fonds en euros souffrent de la baisse des rendements des marchés obligataires, qui constituent une grande majorité du portefeuille. Et les mar-

chés actions ne leur ont pas permis de réaliser de belles plus-values permettant de doper le taux servi.

Une collecte record

Face au taux du Livret A de 1 % net, l'assurance vie en euros affiche pour 2014 une collecte record : sur les dix premiers mois de l'année, les épargnants y ont versé près de 20 milliards d'euros, contre 12 milliards sur la même période de 2013. L'encours global de l'assurance vie dépasse les 1 500 milliards d'euros.

ÉCLAIRAGE

De quoi un fonds en euros est-il constitué ?

Les obligations

Les fonds en euros sont différents d'un assureur à l'autre. Mais globalement, le portefeuille d'un fonds en euros est constitué pour 80 à 90 % environ d'obligations. Ce type de placement a l'avantage d'offrir une rémunération annuelle, grâce aux coupons distribués et d'être remboursé à l'échéance. Les émetteurs des obligations sont des États (emprunteurs « souverains ») et des sociétés privées (emprunts « corporate »). Une petite partie d'un fonds en euros est investie en actions (5 à 10 % selon les époques et les assureurs).

L'immobilier

L'immobilier est une autre composante classique du fonds en euros, notamment l'immobilier d'entreprise et de centres commerciaux.

Les loyers reçus sont complétés par une revalorisation des actifs détenus. Cette répartition s'explique par le fait que les assureurs ont le devoir de garantir au souscripteur les sommes placées sur ce support : le capi-

tal investi (hors frais d'entrée) est garanti à tout moment et le rendement d'une année est définitivement engrangé grâce à « l'effet de cliquet ».

Les fonds euro-croissance

Il existe également des fonds « euro-croissance », créés en 2014. Mais attention ! Dans ce cadre, la garantie en capital n'est accordée qu'au bout de huit ou dix ans.

Ces fonds ont pour objectif de procurer sur le long terme un rendement supérieur à celui des fonds en euros, dont la performance a sensiblement baissé au cours des quinze dernières années pour s'établir en moyenne à 2,5 % actuellement.

En effet, l'assureur ayant seulement une obligation de garantie au bout de huit années, il pourra mieux diversifier les actifs placés au profit de supports actions et donc espérer une meilleure performance. Il faut donc rester vigilant car si vous devez sortir avant le terme, vous risquez une perte en capital.